



Indicateurs Economiques SSG :

Effectifs : 13.400 salariés (+12 salariés)
Intercontrat : baisse de 3,6% à 3,4% (-0,2%)
Poids sous-traitance : maintien à 10,1% (+00%)
Télétravail Rég. : de 88,80% à 88,76% (-0,04%)
Démissions : 78 en mars. 2024 vs 100 en févr. 2024
(129 en mars. 2023 vs 127 en févr. 2023)

Situation économique SSG

Bien que certains chiffres ne soient pas mauvais côté économique, nous sommes inquiets sur la situation de l'entreprise : pas de progression des effectifs, décroissance par rapport à 2023 même si nous sommes conformes par rapport aux objectifs, un DSO un peu élevé comparé aux années précédentes. Nous espérons avoir de meilleurs chiffres lors du prochain CSE avant l'été qui n'est jamais propice à la signature de contrats et d'une activité débordante.

Salariés non augmentés depuis 3 ans et +

Entre 2018 et 2024, le nombre de salariés non augmentés depuis 3 ans et + est en forte diminution passant de 891 salariés à 140. En 2022, il était encore de 444 salariés !

S3i est satisfait de ces résultats mais se demande s'ils n'auraient pas été obtenus en majorité grâce à des départs contraints. Pour rappel, les élus **S3i** avaient obtenu de la Direction Générale en 2018, la mise en place de régularisations de situations anormales. La Direction générale avait mis en place des plans de formation et tutorats, des mises en situation, des changements de mission, des entretiens de bilans, des propositions d'évolution pour les salariés concernés.

Souriez ... vous êtes peut-être espionné

Le CSE a demandé à la direction si la DSI (bras armé de la direction) n'aurait pas mis en place des outils de surveillance. La direction est restée vague en disant qu'elle allait revenir vers nous. A suivre, utilisez de préférence vos messageries persos pour le personnel et confidentiel. A minima, mettez « Personnel » dans l'objet de vos mails personnels envoyés depuis la messagerie professionnelle !...

Nous, élus S3i, avons demandé :

- A la mission Handicap, que l'option transcription écrite soit activée dans les webinaires TEAMS.
- A la direction qu'elle fasse un état des lieux sur le taux de flex et de recenser la taille des espaces de travail.
L'AFNOR préconise 11 m² par salarié, nous en sommes loin !
- Une mise au point sur les frais de déplacement et l'outil,

Notre site internet
www.s3i.fr

Pour nous contacter
contact@s3i-france.com

Pas de formule dérogatoire de Participation

A SSG il n'y a pas de participation car la Direction refuse de mettre en place une formule dérogatoire. Les salariés SSG, comme ceux de I2S, n'ont pas démerité en 2023 ! Aussi **S3i** revendique, à titre d'équité une participation SSG équivalente à celle de I2S de 556 € net !

Des vérités qui dérangent et une justice qui donne raison à S3i

S3i a toujours communiqué en dénonçant les mensonges et les inexactitudes. Une nouvelle fois, nous avons fait mouche !!! Une nouvelle fois, il n'est pas bon de dénoncer les agissements de certains, les dérives d'autres. Dans notre com. du mois d'Avril, nous avons dénoncé que certains élus étaient devenus complètement fous !

S3i persiste et signe et ne se laissera pas intimider !

Malgré une volonté de nuire à notre syndicat (apparemment assumée par certains) en choisissant délibérément de ne mettre aucun élu **S3i** dans les commissions, pour des raisons polémiques et sans aucun lien avec le souci du bon fonctionnement du CSE au profit des salariés. Et donc de choisir délibérément d'exclure plusieurs centaines de voix qui se sont exprimées pour **S3i** lors des dernières élections.

Malgré une volonté de nous éradiquer, nous porter préjudice et par extension, porter préjudice aux salariés ayant voté **S3i** est inacceptable !

Si certains élus, remplis de haine, souhaitent nous contraindre en nous menaçant de nous faire taire en justice, grand bien leur fasse ! Nous les attendons.

Nous leur rappelons que nous avons fait intervenir la justice qui nous a donné raison au Tribunal Judiciaire de PARIS le 4 avril 2024 en condamnant les 5 Organisations Syndicales CFTD, Avenir, Solidaires, CGT et UNSA à verser chacune 400 € à **S3i**.

Inquiétude / Salariées CSE

4 témoignages anonymisés d'assistantes du CSE SSG ont été lus en CSE SSG. Apparemment, le nouveau Trésorier et Secrétaire du syndicat Avenir, démotiverait les assistantes du CSE par une mauvaise conduite du changement. Il ne leur ferait aucune confiance et souhaite tout contrôler. **S3i** veille et souhaite un arrêt de toute action créant des Risques Psycho-sociaux !